

AIERG

Association Intercommunale
pour l'Épuration Région Grandson

Extrait du procès-verbal

Séance du Conseil intercommunal mardi 20 mars 2018 à Onnens

Présidence: Monsieur Patrick Jaggi

Dans sa séance du 20 mars 2018,

Le Conseil intercommunal de l'AIERG,

- ouï le rapport de la Commission de gestion,
 - considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide**

d'adopter le préavis 04/2018 relatif aux comptes 2017 de l'AIERG

- ouï le rapport de la Commission ad hoc
 - considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide**

d'adopter le préavis 05/2018 relatif à une demande de crédit d'investissement pour des sondages archéologiques de diagnostic avant travaux sur le tracé du projet de régionalisation du traitement des eaux usées

Ainsi fait en séance du Conseil intercommunal de l'AIERG, le 20 mars 2018

Association Intercommunale
pour l'Épuration Région Grandson

Le Président
Patrick Jaggi

La Secrétaire
Virginie Lénart

277357



CUGY

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la législation en matière d'aménagement du territoire, la Municipalité soumet à l'enquête publique du 21 avril au 20 mai 2018

- la modification du plan des zones du 18 décembre 1985 au lieu-dit «Derrey Velaz».

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions ou observations doivent être formulées par écrit au greffe municipal ou postées à son adresse pendant la durée de l'enquête.

277359

La Municipalité



ORMONT-DESSUS

Location des alpages communaux 2019-2024

La Municipalité d'Ormont-Dessus met au concours dès le 1^{er} janvier 2019, la location des alpages communaux suivants, pour une durée de 6 ans:

Roseyres Est; Roseyres Ouest; Arpillette et La Chaux d'Isenau; Coufin et Arpilles; Lavanchy Poy; Grande Arpille; Prapioz; La Bierla; Col du Pillon; Fond des Joux; Le Rard; Chalet Vieux; Isenau; La Marnèche; Les Crettes; Le Mazot; La Taillaz; Les Vernex; La Marche; La Case aux chevaux.

Un dossier détaillé peut-être consulté au bureau du Greffe.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la Municipale en charge du dossier: M^{me} Nicole Tougne-Genillard, ☎ 079 706 87 58.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Municipalité jusqu'au 29 juin 2018 à: Maison de Commune, rue de la Gare 1, 1865 Les Diablerets.

277390

La Municipalité



BUSSIGNY-PRES-LAUSANNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les routes du 10 décembre 1991, la Municipalité de Bussigny soumet à l'enquête publique du 23 avril au 22 mai 2018

- la modification du plan fixant la limite des constructions de la RC 151b, de RC 78d à RC 79a.

Le dossier est déposé au bâtiment des services techniques de Bussigny, rue Saint-Germain 1 où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou observations éventuelles doivent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées, par lettre recommandée, à la Municipalité, avant l'échéance du délai d'enquête.

277375

**A TECHNIQUES
LASER SA**
www.tec-laser.ch

- OHSAS 18001
- ISO 9001
- ISO 14001
- ISO 3834-2



NOUVEAU
pour le groupe

TruMatic 7000
la machine intelligente

Votre spécialiste en tôlerie !

Précision • Rapidité • Technologies

- Etude et développement
- Découpe et gravage laser
- Découpe jet d'eau
- Poinçonnage combiné
- Pliage jusqu'à 4000mm/230 t
- Soudage inox, acier et alu
- Thermolaquage
- Peinture liquide industrielle
- Assemblage jusqu'au produit fini

Le Groupe **TECHNIQUES LASER SA** *

Pré de Cure 3 CP: 12 CH-1376 Goumoens-la-Ville
Tél. +41 21 886 11 11 Fax +41 21 886 11 12

Votre rendez-vous du vendredi

**Emploi
pour les pros**

Renseignements: Tél. 058 680 98 00 - faovd@publicitas.ch



feuille
des avis officiels

publicitas